

Dossier Finances

Conseil municipal du lundi 03 avril 2023

Compte Administratif 2022

Compte administratif (CA 2022)

Délibération N° 2023-04-02

Recettes de fonctionnement 2022
17 424 779 €

-

Dépenses de fonctionnement 2022
15 425 282 €

+

Excédent de fonctionnement reporté
+ 59 800 €

=

Résultat de fonctionnement
2 059 297 €

Recettes d'investissement 2022
5 095 724 €

-

Dépenses d'investissement 2022
5 094 800 €

+

Déficit d'investissement reporté
- 1 202 910 €

=

Résultat d'investissement
- 1 201 986 €

+

RAR Recettes d'investissement
+ 537 938 €

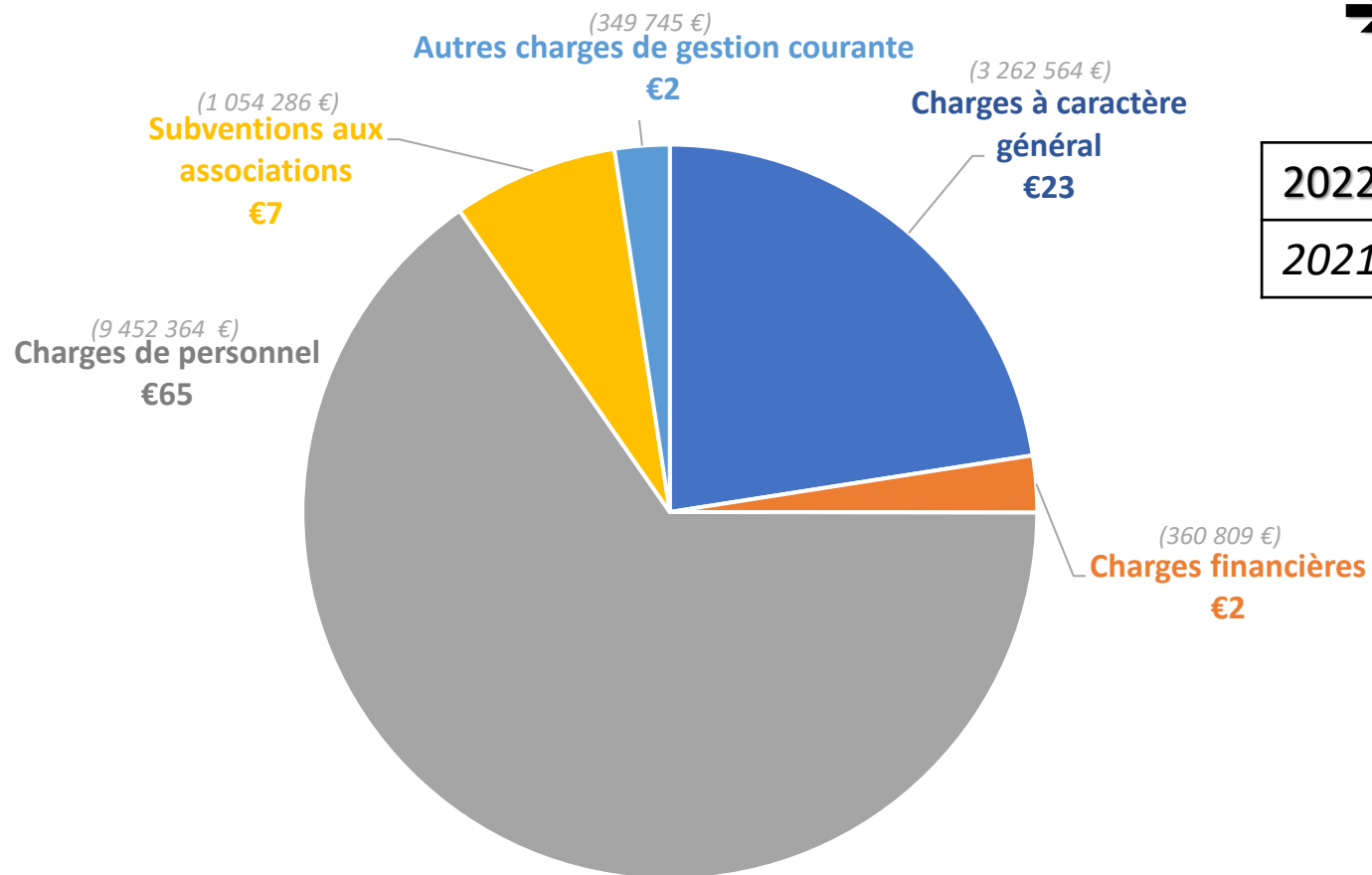
+

RAR Dépenses d'investissement
- 886 522 €

Compte administratif (CA 2022)

Délibération N° 2023-04-03

Pour 100€ de dépenses réelles de fonctionnement...



➔ Dépenses réelles de fonctionnement

	Crédits ouverts	Clôture	Taux d'exécution
2022	14 529 421 €	14 479 768 €	99,7%
2021	14 134 856 €	13 866 454 €	98,1%

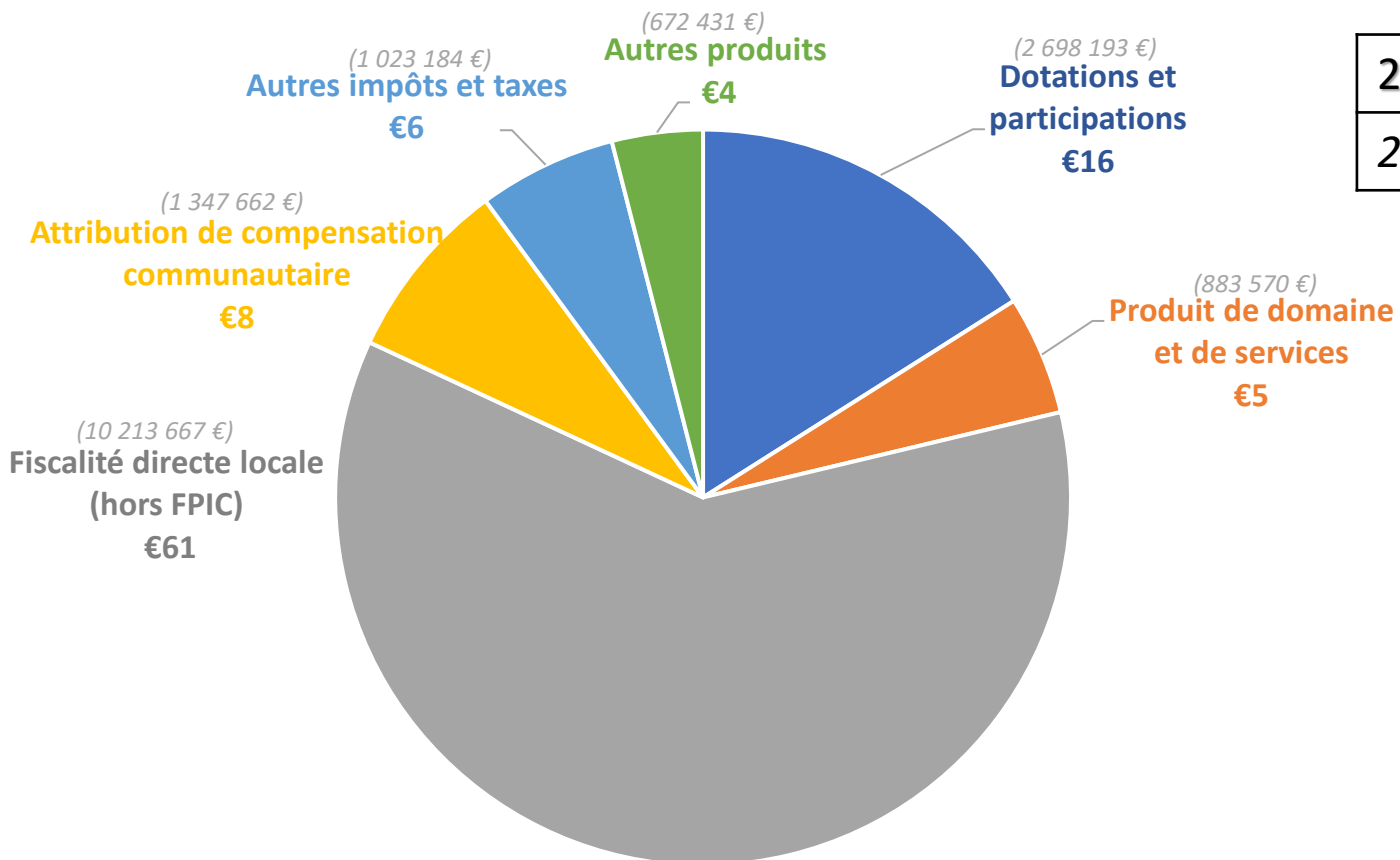
Compte administratif (CA 2022)

Délibérations N° 2023-04-03 / N° 2023-04-05

Pour 100€ de recettes réelles de fonctionnement...

➔ Recettes réelles de fonctionnement

	Crédits ouverts	Clôture	Taux d'exécution
2022	16 463 837 €	16 838 707 €	102,3%
2021	15 739 795 €	15 878 697 €	100,9%



Compte administratif (CA 2022)

Délibération N° 2023-04-03

→ Programme d'investissement réalisé en 2022 : 3 470 005€

- Jardin de Toni (réhabilitation, extension, abris vélos, clôture)
- Végétalisation, aménagements des cours d'écoles
- SDMA Schéma directeur des mobilités actives (Avenue du Château d'Este)
- Aire de jeu du Lacaoü
- Crèche Babil

→ Reports 2022 sur BP 2023 :

- 886 522€ de dépenses d'investissements engagées en 2022 non terminées au 31/12/2022
- 537 938€ de recettes d'investissements reportées



Compte administratif (CA 2022)

Délibération N° 2023-04-04

Recettes de fonctionnement 2022
17 424 779 €

-

Dépenses de fonctionnement 2022
15 425 282 €

+

Excédent de fonctionnement reporté
+ 59 800 €

=

Résultat de fonctionnement
2 059 297 €



Excédent 2022
+ 508 727 €

Besoin de financement en investissement
- 1 550 570 €

=

Recettes d'investissement 2022
5 095 724 €

-

Dépenses d'investissement 2022
5 094 800 €

+

Déficit d'investissement reporté
- 1 202 910 €

=

Résultat d'investissement
- 1 201 986 €

+

RAR Recettes d'investissement
+ 537 938 €

+

RAR Dépenses d'investissement
- 886 522 €

Budget Primitif 2023

Budget primitif 2023

Délibération N° 2023-04-06

Rappel OB 27/02/2023

Hypothèse d'augmentation des dépenses de fluides

Dépenses réelles de fonctionnement : 16 032 600€

→ Les charges à caractère général : 4 189 375€

- Chapitre en augmentation de 906 054€ (+30% de BP à BP)
- Portée par la prévision des hausses de matière premières et dépenses énergétiques

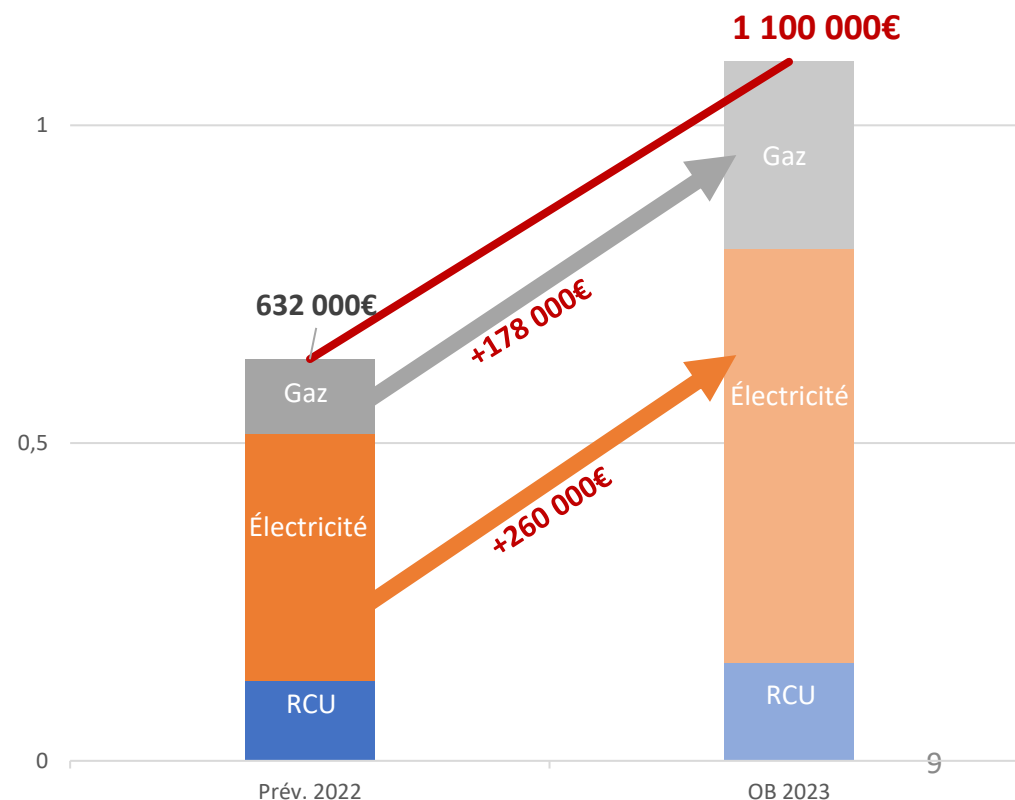
→ Les dépenses de personnel : 9 744 190€

- Chapitre en augmentation de 289 769€ (+3% de BP à BP)
- GVT, augmentation 3,5% du point d'indice, évolution des participations employeur (Prévoyance, Mutuelle), revalorisation IFSE

→ Les autres charges de gestion courante : 1 534 030€

- Maintien des subventions associations et CCAS : 1 006 630€

→ Les charges financières : 365 000€



Budget primitif 2023

Délibérations N° 2023-04-06 / N° 2023-04-08

Recettes réelles de fonctionnement : 18 263 323€

→ Les produits de domaine et de services : 1 002 732€

- Fréquentation dans l'ensemble des secteurs d'activités municipales revenant à un niveau constaté pré-covid
- Pas de **hausse des tarifs municipaux**

→ Les impôts et taxes : 2 115 251€

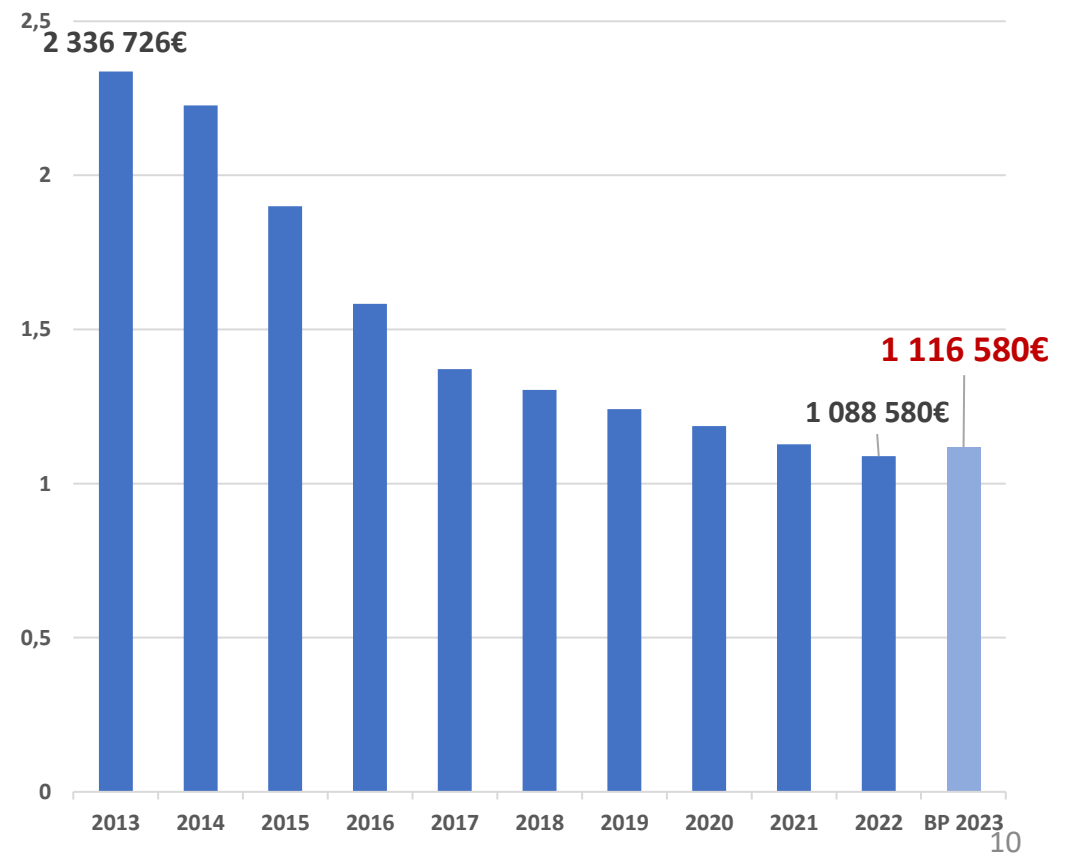
- Droits de mutation chiffrés par prudence à 500 000€

→ Les dotations et participations : 2 758 197€

- Légère augmentation des dotations de l'État

→ Les autres produits : 215 000€

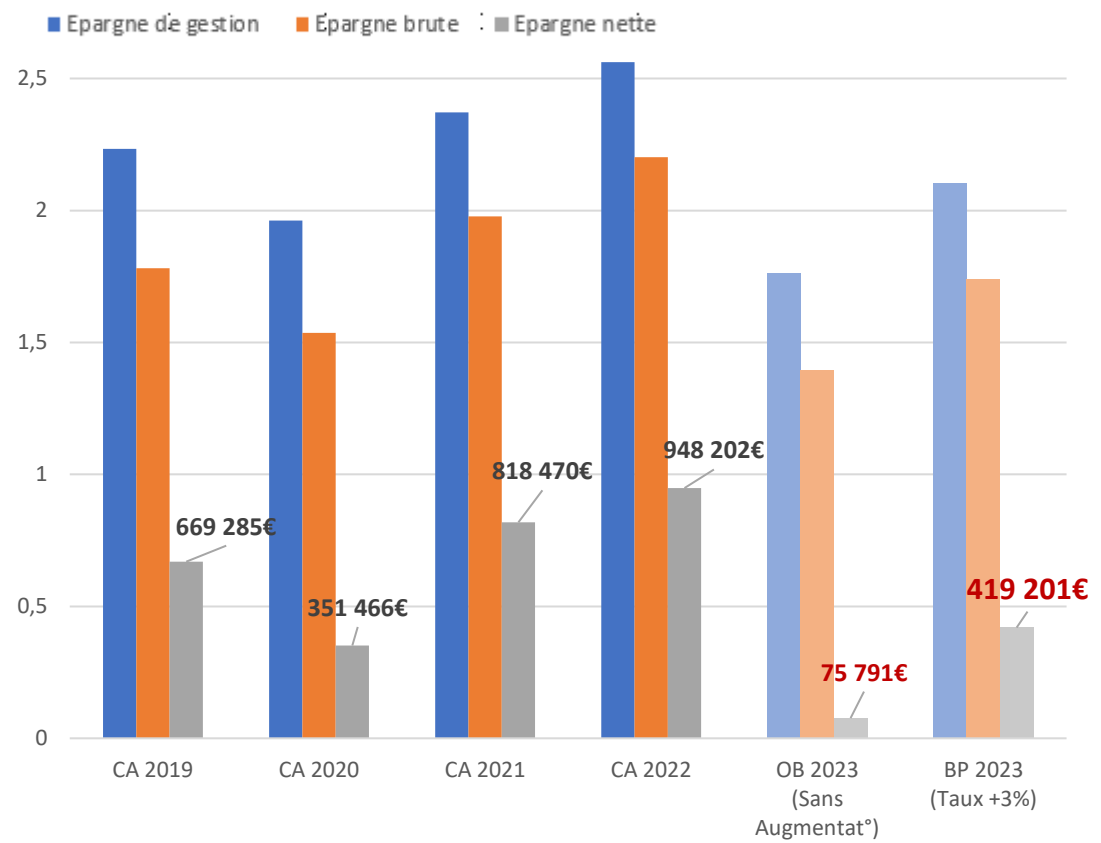
Évolution de la Dotation Forfaitaire sur les 10 dernières années



Budget primitif 2023

Délibérations N° 2023-04-06 / N° 2023-04-07

Évolution des marges de manœuvre budgétaires



→ La fiscalité directe locale : 11 203 116€

- Une **augmentation des dépenses** de fonctionnement (+8%)...
- ...**Non compensée** par l'augmentation des recettes de fonctionnement (+5%)
- La **dégradation des marges** de manœuvre budgétaires, et la nécessaire **sécurisation du budget** face à un contexte économique instable, rend indispensable une augmentation des recettes fiscales pour 2023
- À partir des notifications des bases 2022 ajustées de la revalorisation forfaitaire 2023, le produit fiscal pourrait s'établir à **11 203 116€** avec une **hausse des taux de 3%**

	2022	2023
Foncier bâti	41,05%	42,28%
Foncier non bâti	47,54%	48,96%

Budget primitif 2023

Délibérations N° 2023-04-06

Dépenses d'investissement

- Les investissements s'élèvent à 2,8 millions d'euros, hors reports 2022
- L'effort d'investissement 2023 est priorisé vers des actions générant des économies de fonctionnement, des opérations à destination du jeune public, du développement durable et de l'entretien des équipements communaux

Recettes d'investissement

- Le Fond de Compensation de TVA (FCTVA) et les Taxes d'aménagement (TAM) pour 520 000€
- Les cessions d'immobilisation pour 270 000€
- Les subventions d'investissement et fonds de concours sollicités pour 270 000€

➔ Des cofinancements systématiquement recherchés

➔ Un emprunt d'équilibre de 868 237€ envisagé



Conseil municipal du lundi 03 avril 2023